

## Repères

### Colloques et documents : comptes rendus

« Quel dialogue pour la gouvernance des ressources naturelles et du territoire ? »  
(Symposium, Gatineau, Canada, 21 octobre 2011)

Le symposium « Quel dialogue pour la gouvernance des ressources naturelles et du territoire ?<sup>1</sup> », organisé par le Centre de recherche sur la gouvernance des ressources naturelles et du territoire (CRGRNT<sup>2</sup>), s'est tenu le 21 octobre 2011 à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Le symposium était retransmis par vidéo conférence dans deux autres universités du Québec, les étudiants et chercheurs de ces institutions ont ainsi pu participer aux échanges.

Le symposium avait pour objectif de favoriser l'échange entre chercheurs issus de différents milieux et praticiens du domaine du développement territorial. Une vingtaine de conférenciers de renommée nationale et internationale provenant d'un organisme public de la province du Québec<sup>3</sup>, d'un organisme sans but lucratif, de deux universités françaises et de six universités canadiennes, et appartenant à des disciplines variées allant de la sociologie au développement régional, en passant par la géographie et l'aménagement du territoire, ont présenté les résultats de leurs travaux les plus récents. Les thèmes généraux abordés par les conférenciers portaient sur la nature interscalaire et intersectorielle de la gouvernance des ressources naturelles, sur les politiques publiques, et traitaient de l'évaluation des pratiques des différentes formes de gouvernance et de leurs impacts sur la société civile ; la participation des acteurs non institutionnels dans la gouvernance territoriale était un des thèmes récurrents. Les analyses théoriques supportaient un questionnement plus empirique et appliqué, à savoir quels seraient, pour notre société contemporaine en recomposition permanente et inscrite dans un monde de plus en plus intégré, les modèles de gouvernance les plus appropriés aux besoins et aspirations des régions.

<sup>1</sup> Le programme détaillé est disponible sur la page internet [http://w4.uqo.ca/crgrnt/activites\\_symposium2011.htm](http://w4.uqo.ca/crgrnt/activites_symposium2011.htm).

<sup>2</sup> Le CRGRNT regroupe des chercheurs de diverses disciplines et de différentes universités du Québec et du Canada.

<sup>3</sup> Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du gouvernement de la province du Québec.

Le symposium s'est organisé en une conférence inaugurale suivie de trois ateliers, chacun comprenant trois ou quatre présentations. Dans le premier atelier, qui a porté sur la nature interscalaire et intersectorielle dans la gouvernance des ressources naturelles, trois présentations ont traité des enjeux du secteur forestier et une de la planification territoriale participative dans une région côtière. Dans le second atelier, qui avait pour thème l'analyse des politiques publiques, deux communications ont eu comme sujet les politiques concernant la gestion forestière et la troisième les politiques à propos de l'énergie éolienne. Enfin, dans le troisième atelier, qui a porté sur l'évaluation des pratiques et sur leurs impacts sur la société civile, les présentations ont traité de la gestion de la biodiversité en Afrique subsaharienne, de la gestion de l'eau, de la place de l'acteur informel dans la gouvernance et de l'applicabilité de la gouvernance participative dans le secteur forestier.

Le symposium, inauguré par le vice-recteur de l'UQO, a débuté par la conférence de Sylvie Lardon (Inra et AgroParisTech, France), pendant laquelle elle a présenté la méthodologie du « jeu de territoire », en prenant l'exemple de son application dans une région du nord de la province de Québec (Témiscamingue). Cette méthodologie s'articule autour du concept d'ingénierie territoriale et se développe à partir d'une stratégie de recherche-formation-action destinée à accompagner les décideurs dans leurs projets de développement territorial. La construction d'une vision commune du territoire, des réseaux et des partenariats potentiels ainsi que le développement de la capacité d'apprentissage collectif sont à la base de cette méthodologie. La posture de non-neutralité et d'engagement des chercheurs qu'implique une telle approche et les enjeux de la faible participation des Autochtones (la région concernée a une population autochtone importante) sont les questions qui ont été soulevées par le public.

Le symposium a mis en évidence, à partir d'exemples actuels, les faiblesses et les forces des approches *bottom-up* et *top-down*, et a permis de prendre la mesure des

caractères multiéchelle, intersectoriel et interculturel de la gouvernance des ressources naturelles.

### Les approches *bottom-up* et *top-down*

En ce qui concerne les approches *bottom-up* et *top-down* de la gouvernance, les présentations de Julie Hagan (Université Laval) et de Pamela Garcia (ministère des Ressources naturelles et de la Faune du gouvernement du Québec) – dans le cas de la forêt – et de Giorgio Vecco (Agence Bassin Versant des 7<sup>4</sup>) – dans le cas de la gestion des bassins versants – ont souligné les avancées positives, sur le plan légal, de la gouvernance des ressources naturelles au Québec, avancées qui donnent la place à une participation de tous les acteurs concernés. Par contre, la communication de Marie-José Fortin et Yann Fournis (Université du Québec à Rimouski), celle de Martin Robitaille, Guy Chiasson, Élodie Plassin et Simon Dominé (Université du Québec en Outaouais), celle d'Yves Mountouroy (Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux) et celle de Robert Kasisi (Université de Montréal) ont posé la question de la capacité des cadres institutionnels régionaux et internationaux à favoriser la gouvernance alors qu'ils ne prennent pas suffisamment en considération l'opinion des citoyens (en incluant les savoirs traditionnels) et alors qu'il n'y a pas de cohérence entre les divers niveaux de gouvernance. D'une manière générale, ces présentations ont mis l'accent sur l'importance des cadres légal et institutionnel afin de rendre la gouvernance la plus inclusive possible pour tous les acteurs. La question de la participation (désirable, souhaitable et possible) a également été soulevée, et bien que les intervenants n'aient pas donné de réponse définitive, ils ont souligné l'importance de facteurs comme les paradigmes et valeurs qui inspirent les lois et les politiques publiques, notamment en ce qui concerne le développement territorial, le développement durable, la participation de divers acteurs à la gouvernance du territoire. La décentralisation, les connaissances des élus concernant les aspects spécifiques de la gestion territoriale, ainsi que la capacité et l'intérêt des citoyens dans la participation à la prise de décisions ont été aussi évoqués par les orateurs.

### Des caractères multiéchelle, intersectoriel et interculturel

Le caractère multiéchelle de la gouvernance a été, quant à lui, mis en évidence par les présentations de R. Kasisi et Y. Mountouroy qui ont analysé l'échelle internationale (Nations unies pour le premier et Union

européenne pour le second) ; Édith Leclerc (Université du Québec en Outaouais) et G. Chiasson, de même que Sarah Teitelbaum (Université du Québec à Montréal), se sont intéressés à cette question du point de vue infra-étatique alors que les autres communications portaient sur les échelles régionales et locales.

La question de l'intersectoriel était aussi présente dans les analyses qui portaient sur les secteurs des forêts, de l'énergie et de la gestion des ressources en eau. Les intervenants ont montré que, dans ces domaines, il est nécessaire de trouver une plus grande cohérence systémique pour favoriser l'ensemble du territoire.

Le caractère interculturel de la gouvernance est ressorti de façon indirecte dans les présentations de S. Lardon, J. Hagan, P. Garcia, G. Vecco et S. Teitelbaum, puisque leurs études portaient sur des territoires qui ont des populations autochtones. Les questions du public ont permis de mettre en lumière que la gouvernance des ressources naturelles requiert aujourd'hui de prendre en compte la diversité culturelle et les savoirs traditionnels. On peut toutefois regretter que les avancées au niveau international sur cette question, telles que les droits des autochtones à la participation, à la consultation et à l'autodétermination en ce qui concerne le territoire, n'aient pas été discutées dans le cadre de ce symposium.

Quant à la question du titre du colloque, « Quel dialogue pour la gouvernance des ressources naturelles et du territoire ? », la réponse reste ouverte. Les conférenciers ont surtout souligné l'importance des cadres légaux, institutionnels et conceptuels qui favorisent la participation des acteurs locaux, qu'ils soient politiques, économiques ou membres de la société civile, tout en adoptant des approches participatives, innovatrices et de coopération. Les participants, venus de différents pays et régions, aux diverses disciplines et affiliations (organismes gouvernementaux, universités, société civile) ont pu, lors de ce symposium, partager des expériences ainsi que des façons d'agir et de mettre en place la gouvernance du territoire. On peut émettre le regret de la prédominance des présentations sur la province du Québec, au détriment d'autres territoires.

Néanmoins, l'aspect positif de cette prédominance est d'avoir mis en perspective différentes études portant sur un même territoire, éclairant ainsi les diverses dimensions de la gouvernance territoriale. Sans toutefois parvenir à offrir une vision d'ensemble de la province, les présentations ont néanmoins permis d'identifier les secteurs les plus novateurs.

**Gonzalo Bustamante**

(Université de La Frontera, Temuco, Chili  
et Université du Québec en Outaouais, Gatineau,  
Québec, Canada)  
gbustam@ufro.cl

<sup>4</sup> Cette agence sans but lucratif, issue de la politique nationale de l'eau de la province du Québec, a en charge une des quarante zones des bassins versants de cette province ; elle a pour mandat d'améliorer la qualité de l'eau dans les bassins versants des sept principales rivières situées sur son territoire, suivant une approche de développement durable.

## Les ressorts des approches critiques du développement et de la ville durables. Retour sur un colloque (Colloque, Paris, 1<sup>er</sup>-2 février 2012)

Les notions de développement durable et de ville durable font l'objet d'un travail critique fragmentaire de la part de nombreux chercheurs. Leur éclatement et le caractère parfois marginal de l'objet « durable » masquent les transversalités critiques qui pourraient être mises en évidence. Le colloque international « Sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables », qui s'est tenu les 1<sup>er</sup> et 2 février 2012, à l'École d'architecture Paris Val-de-Seine s'est donné l'objectif d'engager une approche réflexive sur ces approches critiques<sup>5</sup>. Ce texte se concentre sur les points réellement nouveaux et/ou qui ont fait débat à cette occasion.

### La croissance insoutenable

L'axe 1 du colloque était organisé autour de la thématique de la « croissance insoutenable ». La première série de présentations s'organisait autour des inégalités écologiques, analysées au travers de deux terrains situés à Marseille. Valérie Deldrève (sociologue, Irstea) et Arlette Hérat (École nationale supérieure d'architecture de Marseille) ont exposé l'opposition de ceux qui se présentent comme les garants de la requalification d'une zone côtière en parc naturel (grimpeurs, chasseurs, pêcheurs, cabanoniers, souvent issus des classes dirigeantes de la ville) aux usages balnéaires pratiqués par les habitants d'un quartier défavorisé riverain. Ce débat s'est nourri de l'exposé de Carole Barthélémy (sociologue, Université Aix-Marseille), s'interrogeant sur les limites du concept d'« inégalités écologiques » qui semble tenir pour acquise la qualification des espaces, alors que celle-ci est mouvante. Un espace de friche peut ainsi devenir un jardin et inversement. La question du statut des intervenants s'est alors posée : victimes ou acteurs ? Quelle doit être aussi la position du chercheur ? Doit-il se concentrer sur les seules zones qui sont enjeux de controverse, alors que les déterminants vont très souvent largement au-delà ?

La seconde série de présentations posait la question de l'efficacité de l'écologie industrielle et du discours sur le développement durable, dans le contexte de Dunkerque. Christophe Beaurain (géographie-aménagement, Université de Limoges) et Delphine Varlet (gestion, Université du Littoral Côte d'Opale) ont montré que l'écologie industrielle est un discours séduisant, mais largement inefficace : l'écoparc de Dunkerque, souvent présenté comme l'expérience la plus avancée en la matière, doit

<sup>5</sup> Colloque organisé par l'équipe AUS de l'UMR Lavue (CNRS/Université Paris 8/École nationale d'architecture Paris-Val de Seine). Le programme et les enregistrements des interventions sont disponibles sur le site Internet <http://sociocritiquesdeveloppementdurable.wordpress.com/programme-actes-enregistrements>.

son existence à des logiques industrielles classiques de transformation et de recherche du moindre coût. Comment mesurer l'efficacité d'un dispositif, comment établir si une initiative relève du bon ordre de grandeur, par rapport aux enjeux planétaires ? Julie Deloge (sciences politiques, Université Lille 2) et Lucie Desmoulin (sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) ont justement souligné que l'omniprésence du « développement durable » dans la communication de la ville avait pour conséquence essentielle de faire disparaître toute conflictualité quant à son contenu politique. Comment parler du développement durable ? Doit-on reprendre ce terme tel quel ? En utiliser d'autres, plus polémiques, tels que « décroissance » ? Ou doit-on tout simplement intégrer la dimension écologique sans chercher de grande formule ?

### Critique de la gouvernementalisation

L'axe 2 du colloque s'est intéressé à la critique de la gouvernementalisation des conduites menée au nom du développement durable.

Les débats ont en grande partie porté sur la légitimité d'une démarche machiavélienne considérant que la fin planétaire justifie les moyens utilisés, quels qu'ils soient, pour surmonter l'inertie supposée des populations. Comparant l'action collective dans quatre métropoles globales (Stockholm, Barcelone, Vancouver et New York), Lydie Laigle (Sociologue-économiste, École des Ponts ParisTech) a montré que la territorialisation opérée au sein de ces espaces urbains entraîne un réductionnisme scalaire, les enjeux plus larges se voyant marginalisés, tandis que leur gouvernementalisation provoque une technicisation qui nuit à l'engagement d'une véritable action collective. Hélène Reigner (science politique, IFSTTAR) a évoqué alors un « gouvernement néohygiéniste des conduites », exploitant la ville – opérateur de tri des espaces et des populations déjà décrit par l'écologie urbaine – comme instrument de mise en ordre néolibérale qui valorise les flux, marchandisables, au détriment des stocks, surnuméraires. Cependant, même si Éric Pautard (sociologue, Institut des sciences de l'homme, Lyon) a souligné la montée en puissance récente d'un « impératif pédagogique » autour de « l'environnement » dans les discours politiques de ces cinquante dernières années, son efficacité reste incertaine, en raison notamment des transgressions auxquelles se livrent les acteurs (refus de trier ses déchets, etc.). L'équipe du GRAC<sup>6</sup>, composée de chercheurs français et catalans, a justement centré son

<sup>6</sup> Groupe recherche action, société coopérative de production travaillant dans le Lyonnais sur l'autogestion (<http://cooprechercheaction.org/>).

intervention sur les « contre-conduites » et les modalités de résistance à la gouvernementalité exercée par les institutions locales sous couvert de préservation du milieu dans la vallée du squat Masdeu à Barcelone. Redéfinissant le territoire comme habitable, ce squat constitue en effet une expérience inédite dans laquelle les squatteurs et les autres habitants de la vallée partagent des terres et des pratiques différenciées.

### La démocratie technique

L'axe 3 du colloque s'intéressait à la procéduralisation caractéristique de ce que l'on rassemble aujourd'hui sous le terme de « démocratie technique ». Dans un exposé à plusieurs voix, Pierre-Arnaud Barthel (urbaniste, Université Paris-Est Marne-la-Vallée), Pascale Philifert (géographe et urbaniste, Université Paris Ouest Nanterre La Défense) et Valérie Clerc (géographe, Institut français du Proche-Orient) se sont interrogés à cette occasion sur la capacité des pays du Sud à produire leurs propres modèles et alternatives, alors que les modèles issus du Nord sont utilisés comme source de légitimité par les pouvoirs autoritaires en place et comme moyen de captage des ressources financières, ces derniers étant confortés en ce sens par les experts internationaux. Denis Merklen (sociologue, Université Paris Diderot) et Caroline Lejeune (science politique, Université Lille 2) ont ensuite relaté une logique de légitimation par le développement durable relativement semblable, dans le cas, cette fois, de régimes démocratiques. Suivent alors trois expériences qui ne sont pas sans lien avec cette entreprise de légitimation. Philippe Boudes (sociologue, UMR Ladyss) a évoqué la position dominante des sciences dures dans un travail de recherche pluridisciplinaire chargé de faire le bilan des impacts des trames vertes urbaines sur le changement climatique. Pourtant, malgré cette instrumentalisation des sciences dures, les potentiels de réduction de gaz à effet de serre entrevus par ces chercheurs semblent bien loin d'être exploitables en termes de pratiques sociales. Julie Neuwels (architecte, Université libre de Bruxelles) et Christophe Beslay (sociologue, Bureau d'études sociologiques C. Beslay), dans deux communications distinctes, ont montré ensuite comment les politiques publiques considèrent, elles aussi, la durabilité dans le bâtiment uniquement en termes techniques, au travers notamment de la performance énergétique, au détriment d'autres dimensions, notamment spatiales ou esthétiques, et à l'exclusion de toute forme de participation. Avec le Nimby environnemental, Stéphane La Branche (politologue, Sciences Po Grenoble) a souligné cependant les limites du credo participatif. La participation n'aboutit pas en effet nécessairement à des avancées environnementales, en raison de l'injonction à la croissance et au développement, d'un côté, et au contexte pratique (habitudes, désirs consuméristes, incompétences institutionnelles), de l'autre. Pour

clure cette séance, Taoufik Souami (urbaniste, Université Paris 8), discutant du colloque, a insisté alors sur l'importance pour les chercheurs de mettre en évidence les acteurs qui ont prise sur ces processus, ainsi que les moments où ces exigences technico-réglementaires sont décidées et négociées. En écho, Karina Izquierdo (architecte, Universidad Nacional Autónoma de México) a dégagé la dimension réticulaire de la démocratie technique urbaine, montrant tout le profit pour la recherche de s'intéresser aux accidents, aux ruptures qui conduisent à des traductions critiques des états précédents.

### La justification écologique

L'axe 4 se proposait enfin d'aborder la thématique de la « justification écologique ». Comme les autres, cet axe a été l'occasion de mettre en regard de nombreux terrains sur tous les continents. Par ailleurs, ce large éventail de présentations a fait ressortir la difficulté d'asseoir une perspective critique unifiée face à des réalités multi-formes, voire contradictoires, du développement durable. Olivier Petit (économiste, Université d'Artois) a, par exemple, montré les conflits existant entre les conceptions françaises et sud-coréennes de la ville durable, ou encore ceux apparus lors de la construction d'une ville nouvelle durable de 200 000 habitants à proximité d'Alger, Sidi Abdallah. Daniela Perrotti (architecte, École nationale supérieure du paysage de Versailles) a montré, par ailleurs, que les projets de développement de cultures agro-énergétiques à proximité de la ville de Milan servent aussi au développement soutenable agricole, trouvant leur justification dans une amélioration paysagère. À travers l'exemple de la mise en œuvre d'un Réseau express régional à Bruxelles, Ludvine Damay (sciences politiques, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles) a décrit la façon dont la diversité des intérêts et la sectorialité des approches ont empêché l'avènement d'une mobilité durable dans la région capitale. Raphaël Languillon-Aussel (géographe, Université Lyon 2) s'est, quant à lui, attaché à l'étude des évolutions récentes de la ville de Tokyo, en particulier du passage du modèle et du label de la ville globale dans les années 1990 à celui de ville durable ; ce passage s'est accompagné en réalité d'une nouvelle vague de dérégulations en matière d'urbanisme et d'un recyclage de projets qui n'avaient pu aboutir dans la période précédente. Anne Sistel (architecte-urbaniste, École nationale supérieure d'architecture de Montpellier) a souligné la dépendance persistante de la définition urbaine du développement durable vis-à-vis de l'héritage fonctionnaliste de la charte d'Athènes<sup>7</sup>, ce qui a entraîné de multiples dérives, comme, par exemple, des écoquartiers peu denses et peu favorables à la mixité

<sup>7</sup> Élaborée sous l'égide de Le Corbusier, elle pousse notamment à organiser la villes en zones fonctionnelles distinctes (vie, travail, loisirs) reliées par des infrastructures de transport.

sociale. Moïse Tsayem Demaze (géographe, Université du Maine) a exposé les tenants et les aboutissants du Mécanisme de développement propre (MDP) qui est destiné à permettre aux pays développés d'obtenir des crédits carbone en finançant dans les pays en développement des travaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (protocole de Kyoto). Il a montré, à cette occasion, que les critiques envers ce mécanisme tournent essentiellement autour du manque d'efficacité environnementale des projets, de leur inégale répartition et de la mauvaise gouvernance du processus. Pourtant, à partir d'une étude sur la rénovation du quartier de l'Union à Lille qui a obtenu le grand prix national des écoquartiers en 2011, Bruno Villalba (science politique, Science Po Lille) et C. Lejeune ont mis en évidence l'affaiblissement de la rhétorique reposant sur l'urgence des enjeux environnementaux, au profit d'un affichage participatif plus consensuel. Partant d'une interprétation inverse, Philippe Genestier (architecte-urbaniste, École nationale des travaux publics de l'État) aboutit au même constat. Il estime, en effet, que le paradigme du risque ayant remplacé celui du progrès, la critique se fait plus difficile, puisqu'elle est confrontée à de multiples impératifs ne tolérant plus la discussion. Malgré cet horizon consensuel, Anne-Sarah Socié (sociologue, Université Paris Ouest Nanterre la Défense), qui a comparé deux écoquartiers, à Loos-en-Gohelle (banlieue de Lens) et à Rennes, montre combien les populations ne se sentent pas toutes pareillement concernées par ces projets, même s'ils permettent une réappropriation du futur.

L'ensemble des interventions a fait ressortir, tout d'abord, la plasticité du développement durable et son horizon programmatique assez labile dans l'association disparate des registres qui en sont constitutifs. D'autre part, les échanges ont permis de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour formaliser une sociologie de la réflexivité critique dont font preuve les chercheurs dans leurs différences. Cette faiblesse peut se lire comme un implicite du processus d'apprentissage collectif qui constituait, semble-t-il, un des objectifs essentiels de ce colloque. Ce dernier s'est en effet prolongé par la création d'un réseau consacré aux approches critiques du développement durable (AC/DD<sup>8</sup>) et par la publication d'un ouvrage collectif en 2013, aux Éditions Petra.

**Fabrice Flipo**

(Telecom & Management SudParis, Département Langues et sciences humaines, Evry, France)  
fabrice.flipo@telecom-em.eu

**Jérôme Boissonade**

(Université du Littoral Côte d'Opale, UMR7218 LAVUE, Charenton-le-Pont, France)

**Lionel Charles**

(FRACTAL, Paris, France)

**Laurent Devisme**

(ENSA Nantes, LAUA, Nantes, France)

<sup>8</sup> <http://www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr>.

### « Gouvernance du très long terme » (Séminaire de travail, Paris, 8-9 février 2012)

Suite à une étude exploratoire demandée par l'IRSN au groupe de recherche Mutadis<sup>9</sup> sur le thème de la gouvernance du très long terme, un séminaire de travail a eu lieu les 8 et 9 février 2012, dans la Grande Galerie de l'Évolution, à Paris<sup>10</sup>. À l'IRSN et à Mutadis s'étaient joints, pour l'organiser, le BRGM, l'Ineris, le MNHN et le CNES<sup>11</sup>. Lors des quatre temps de ce séminaire consacrés successivement aux pratiques associées à ces organismes, à la patrimonialité, à l'expertise et à la gouvernance, une quinzaine d'intervenants au total se sont

relayés, associés à une dizaine de témoins et à quatre moments de « regards croisés » entre eux.

### Le très long terme, une utopie ?

Préserver la dynamique de la biodiversité, menacée en particulier par les pratiques d'une agriculture industrielle ; stocker des déchets radioactifs, non désirés, sans usage et porteurs de risques ; affronter les incertitudes sur le changement climatique ; gérer l'encombrement des orbites circumterrestres par les débris spatiaux ; capturer et stocker le CO<sub>2</sub> : les cinq domaines retenus pour être traités au cours du séminaire consacré à la « Gouvernance du très long terme » ont paru conférer d'emblée au sujet une connotation pessimiste, voire négative, et inscrire cette démarche dans la perspective de l'impératif catégorique formulé par Hans Jonas, dans son *Principe Responsabilité* : « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie. » Sans doute, dès lors qu'il est question de très long terme, est-il aujourd'hui inévitable de dresser la liste des dangers, des menaces et des risques qui pèsent

<sup>9</sup> Fondée en 1990, l'entreprise Mutadis mène des recherches et des études pluridisciplinaires au plan territorial, national et international sur les problématiques de développement durable et de gouvernance des activités porteuses d'enjeux complexes pour la société (<http://www.mutadis.fr/>).

<sup>10</sup> <http://www.mutadis.org/index.php/en-cours/126-gouvernance-du-tres-long-terme-seminaire-de-travail.html>.

<sup>11</sup> IRSN : Institut de radioprotection et de sécurité nucléaire ; BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières ; MNHN : Muséum national d'histoire naturelle ; CNES : Centre national d'études spatiales.

sur l'humanité à venir, du fait des choix et des activités de celle d'hier et de celle d'aujourd'hui. Pour autant, comme a pu par moments le révéler ce séminaire, l'idée du très long terme peut aussi, à moins qu'elle ne le doive, inspirer une démarche, une posture utopique, si du moins la notion d'utopie est comprise non pas comme la réalité de demain (Victor Hugo), mais plutôt, dans l'esprit qui fut celui de Thomas More, comme une critique de la société actuelle qui invite à percevoir les possibles du présent encore ignorés et ceux du futur encore à construire ou à prévoir. Encore faut-il ne pas cultiver exagérément la peur, mais être capable de formuler un espoir, ne pas se complaire dans l'illusion, mais être sensible aux urgences du présent. Sans offrir une quelconque garantie de succès, la possible dimension utopique de la prise en charge du très long terme ne peut-elle pas aider à sensibiliser les consciences et les opinions publiques à son encontre, à franchir les nombreux obstacles qui s'y opposent ?

### Les techniques du très long terme

Les organisateurs du séminaire tout comme les dossiers traités ont sans aucun doute conféré un caractère éminemment « technique » aux travaux présentés et discutés, au point, comme l'a fort justement fait remarquer Michel Gueritte, de l'association La Q.V.<sup>12</sup>, d'avoir intellectuellement et conceptualisé les éléments de réflexion, parfois au-delà, sinon du raisonnable, du moins du communicable. Sans doute, ce travers dénoncé illustre-t-il aussi le caractère encore exploratoire de ce travail.

Technique, donc, l'approche du très long terme l'est évidemment par les connaissances scientifiques (qu'elles soient physiques et chimiques, géologiques et biologiques) et technologiques (car bon nombre des menaces étudiées sont les conséquences d'entreprises humaines). Force est de constater que ces connaissances sont souvent loin d'être suffisantes à l'aune du très long terme, quelle que soit la dimension chronologique donnée à cette notion. À moins que le très long terme ne désigne précisément la frange au-delà de laquelle s'estompent les rares certitudes offertes par les sciences et les techniques.

Technique est aussi la gestion réglementaire, fiscale, économique de certains domaines, comme celui du CO<sub>2</sub> et de sa taxation, un bref moment abordé. Nécessaire sans doute, ce caractère technique peut devenir un handicap ou un écran lorsqu'il convient d'informer, de débattre (comme au cours de ce séminaire) ou de faire s'exprimer la société civile ; plusieurs membres d'associations et d'organisations (La Q.V., WWF, ADENCA<sup>13</sup>)

<sup>12</sup> La Q.V. : La Qualité de la Vie à Ville-sur-Terre, association antinucléaire engagée contre l'enfouissement des déchets nucléaires ; <http://www.villesurterre.com/index.php>.

<sup>13</sup> Association de défense de l'environnement de Claye-Souilly et ses alentours ; <http://adenca.over-blog.com>.

se sont plaints de l'inaptitude, voire du mésusage, des processus de concertation et de décision qui écartent l'avis des usagers, voire des victimes, et paraissent instaurer le conflit, la confrontation, plutôt que l'accord.

Technique encore peut être l'élaboration de scénarios visant à mesurer l'impact du présent sur l'avenir, à préciser les principales caractéristiques d'un probable avenir ; du moins, les débats entre experts contraignent-ils ces derniers à admettre et préciser les limites spatiales et temporelles de ces scénarios. Sans pour autant ôter à cet exercice, l'intérêt de faire appel à l'esprit d'imagination et de susciter la discussion et le débat, honorant ainsi la dimension utopique du très long terme.

### Entre représentations et conceptions

Ce séminaire a donné l'occasion de le rappeler : derrière toute technique, comme derrière toute politique ou toute stratégie, se trouvent et parfois se cachent des représentations fort différentes de la réalité et de l'humain.

Avant d'être une question politique, l'appréhension du temps et, plus directement, de son terme, qu'il soit court, moyen, long ou très long, est aussi variée que les domaines scientifiques, techniques et sociaux, qu'il s'agisse du passé comme du futur. Le temps du biologiste, celui du physicien nucléaire, celui de l'économiste ou celui du politique ne recourent évidemment pas à la même mesure, au même pas. Pour autant, force est de constater que, au fur et à mesure de son déroulement, le séminaire s'est intéressé surtout au plus court, au plus proche des temps, de quelques décennies au mieux : il paraît difficile d'inscrire la gouvernance autrement dans le temps, de provoquer une prise de conscience, éventuellement par la peur, d'invoquer la responsabilité générale et singulière, de critiquer l'inconscience écervelée. Que dire en effet d'un futur qui se trouve à mille lieues de nos arrière-cours et donc indemne de tout syndrome Nimby ? Le catastrophisme paraît bien difficile à gérer dans nos sociétés du savoir et du pouvoir.

De même, se révèlent essentiels le statut conféré, la compréhension admise de certains éléments constitutifs de la réalité. Au cours de ces travaux, les notions de bien commun, de patrimoine ont été largement analysées, en particulier au cours de la deuxième partie, consacrée à la patrimonialité du long terme, avec les interventions de Jacques Weber (Cirad), Patrick Charton (Andra) : quels doivent en être les fondements, les valeurs, les limites ? Sont-elles les instruments, voire les alibis d'une humanité qui exploite ? Pensons aux ressources fossiles. Ne faut-il pas aussi interpeller l'humanité qui produit et rejette ? Les déchets ne devraient-ils pas être considérés comme un bien commun de l'humanité, plaide Guy Kastler, du réseau « Semences paysannes<sup>14</sup> » ? Sans

<sup>14</sup> <http://www.semencespaysannes.org>.

doute faudrait-il mieux souligner les différences qui existent, à ce titre, entre :

- l'espace extra-atmosphérique et circumterrestre, accessible et en quelque sorte « créé » grâce aux activités astronautiques,

- l'eau et l'atmosphère terrestres et « naturelles », menacées par les pollutions anthropogéniques, dont les humains ont besoin,

- et la biodiversité, qualité d'une réalité et d'une dynamique biologiques auxquelles l'espèce humaine est totalement agrégée.

La posture des sociétés humaines, de leurs décideurs ne peut pas être la même à l'égard de ces trois domaines.

Mais une interrogation demeure, tout au long du séminaire : quelles conceptions d'elle-même l'humanité véhicule-t-elle, défend-elle vis-à-vis de la question du très long terme ? Si l'humanisme a été occasionnellement évoqué, convoqué, il n'a finalement guère été question de l'être humain en tant qu'il se présente aujourd'hui ou est rêvé dans l'avenir. Pourtant, ne devrait-il pas être l'horizon de ces interrogations ?

### Le très long terme... mais quel terme ?

« Gouverner, c'est prévoir » : incontournable, le mot de Pierre Mendès-France ne s'en révèle pas moins insuffisant. Deux options se présentent en effet, dès qu'il est question de prévision : tenter d'évaluer les conséquences futures de nos choix et de nos actes présents, ou bien entreprendre les actes présents qu'exige la réalisation de nos choix pour le futur ?

Dans une certaine mesure, la première option a été la plus honorée au cours du séminaire : ne s'agit-il pas de la manière la plus courante d'aborder non seulement la question du long terme, mais aussi les enjeux et les conséquences de l'usage actuel des sciences et des techniques ? Le mot de Talleyrand, « Quand on ne sait pas où l'on va, on va plus loin », peut séduire, mais ne souligne-t-il pas les limites de cette appréhension du long terme, voire sa réduction au court terme ? L'autre option a été évoquée par Jacques Weber, économiste et anthropologue au Cirad, qui défend l'idée, et peut-être le devoir, de choisir d'abord une destination, d'agir ensuite en conséquence. L'attitude ne manque pas d'audace et même d'une certaine teneur utopique ; elle honore, davantage que la première option, l'humanisme dont il a été déjà question. René Dubos, dont le « Penser globalement, agir localement » a été rappelé, a été invoqué à plusieurs reprises, au cours de ces deux journées ; il aurait sans doute apprécié le contenu ainsi conféré au très long terme, puisqu'à ses yeux, l'être humain se construit, se choisit.

### *Audi alteram partem*

Avec l'enracinement thématique qui était le sien, ce séminaire ne pouvait répondre définitivement, ni exhaustivement à la question de la gouvernance du très long terme ; cependant, il n'a pas manqué de souligner,

voire d'analyser, des éléments essentiels et incontournables pour la suite de la réflexion ; ainsi, il a très certainement rempli son objectif. Parmi eux, l'interrogation la plus délicate est peut-être celle illustrée par la sentence latine, citée par Jean-Charles Hourcade (Cired), *Audi alteram partem*. La gouvernance, à quelque terme que ce soit, passe nécessairement par le souci de prêter attention à tous les partis en présence ; elle ne peut éviter la question d'autrui, non seulement dans le cadre réglementaire ou juridique, mais sous bien d'autres formes : la solidarité globale, la responsabilité intergénérationnelle, le concept de patrimoine, le ressort de la confiance, le choix de la fraternité.

La question d'autrui peut paraître trop philosophique pour appartenir d'emblée au champ de l'étude confiée à Mutadis par l'IRSN ; en revanche, elle ne pouvait échapper aux perspectives abordées ou simplement visées par le séminaire et, *a fortiori*, à celles envisagées par une éventuelle poursuite de cette étude sur la gouvernance du très long terme. Devront nécessairement y être associées une réflexion plus approfondie sur le lien intergénérationnel, souvent évoqué, plus rarement fondé et précisé, ou encore une analyse des arguments en faveur du souci du très long terme, à côté, voire au détriment du souci pour les disparités actuelles (avant de prôner une solidarité avec les générations à venir, ne convient-il pas de s'inquiéter de la solidarité entre les différents groupes sociaux contemporains ?). Tout en sachant qu'il n'est pas toujours aisé d'entendre les autres partis, parfois même, plus immédiatement, de les définir, de les reconnaître.

### Confiance

Si le mot de gouvernance était présent sur toutes les lèvres et dans la plupart des discours tenus au cours de ce séminaire, un autre mot paraît avoir occupé une place tout aussi importante, celui de confiance. Sans même entrer dans les brumes du très long terme, l'être humain ne peut considérer l'avenir, le sien, celui de ses proches, celui de son milieu, sans s'interroger ou être interrogé sur sa capacité à accorder sa confiance. Nous savons qu'en matière de sciences et de techniques, comme vis-à-vis des milieux politiques, la confiance n'est jamais acquise ; elle doit être respectée, entretenue, cultivée. Elle ne concerne pas seulement les relations entre humains ; elle s'inscrit aussi au sein des postures que chaque individu est amené à prendre à l'égard de lui-même et de son avenir. Sans confiance, les possibles basculements que l'avenir réserve nécessairement pourraient se révéler catastrophiques ; avec elle, la possibilité reste ouverte pour l'humain de rester, au moins en partie, maître de sa destination, de son destin.

Jacques Arnould

(Centre national d'études spatiales,  
Paris, France)

jacques.arnould@cnes.fr